



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/47/PV.27

21 octobre 1992

FRANCAIS

Quarante-septième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 27e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 6 octobre 1992, à 15 heures

Président : M. GANEV (Bulgarie)

puis : M. MONGBE (Bénin)
(Vice-Président)

Allocution de Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

M. Baddeley Devesi (Iles Salomon)

M. Kalpagé (Sri Lanka)

M. King (Barbade)

M. Turnquest (Bahamas)

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, Bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 15 h 15.

ALLOCATION DE Sir KETUMILE MASIRE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BOTSWANA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution du Président de la République du Botswana.

Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Botswana, Sir Ketumile Masire, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le PRESIDENT MASIRE (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis heureux de vous adresser, à vous-même et à votre pays, la Bulgarie, les sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je ne doute pas que sous votre direction avisée, cette session connaîtra un grand succès.

Le Président Masire

Pendant la courte période qui s'est écoulée depuis qu'il a pris ses fonctions au début de l'année, notre nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, a plus que justifié la confiance que les Membres ont placée en lui et en ses prodigieuses compétences et qualités en l'élisant au poste, lourd de responsabilités, de Secrétaire général. Pendant ces neuf mois mouvementés, il a plus que fait ses preuves face aux crises plutôt décourageantes qui ont jusqu'ici caractérisé le prétendu nouvel ordre international. Nous le saluons ainsi que ses collaborateurs dévoués du Secrétariat.

La quarante-septième session de l'Assemblée générale se tient à un moment unique de l'histoire de l'humanité, un moment brillamment décrit à l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme :

"La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel ..."

(Résolution 217 A (III), art. 21, par. 3)

Dans le monde entier, des peuples surmontent tous les obstacles pour prendre en main leur propre destin grâce au bulletin de vote. J'en veux pour meilleure preuve l'admission de sept nouveaux Membres pendant la quarante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale et de nombreux autres encore lors des reprises de ladite session. L'admission de ces nouveaux Etats renforce le caractère universel de l'Organisation des Nations Unies. Nous nous félicitons vivement de leur présence parmi nous.

Depuis que la guerre froide est terminée, on n'a jamais autant demandé d'interventions de l'ONU et cette avalanche se produit au moment même où l'Organisation chancèle, au bord de la faillite. On fait appel à elle partout où il y a un problème et on attend qu'elle se charge aussi bien du maintien et du rétablissement de la paix dans des régions ravagées par des guerres civiles que de la lutte contre les catastrophes naturelles. En outre, on lui demande de jouer un rôle dans les régions qui font l'expérience de la démocratie.

Le financement des activités de l'ONU prévues à son budget ordinaire aussi bien que de ses opérations de maintien de la paix n'a jamais été plus crucial pour le rôle et les fonctions de l'Organisation. Pendant de nombreuses années, l'Organisation a été paralysée par l'affrontement

Le Président Masire

idéologique, et il faut déplorer que ses activités soient aujourd'hui entravées par une crise financière au moment où se manifeste tant de bonne volonté.

Le problème est simple. On ne peut pas s'attendre à ce que le mécanisme de l'ONU fonctionne à plein rendement alors qu'il est financièrement à bout de course. Nous avons tous été les témoins des succès que peut enregistrer le système des Nations Unies lorsqu'existent la volonté et le désir communs de le voir fonctionner. Les contributions mises en recouvrement doivent être payées à temps et en totalité, comme l'exige la Charte. Tous les arriérés doivent être réglés pour montrer que nous voulons voir mener à bien le processus de renouveau et de revitalisation actuellement en cours dans le monde et au sein de l'Organisation des Nations Unies elle-même.

Le Botswana suit avec une profonde préoccupation les événements tragiques de Bosnie-Herzégovine, les actes brutaux et les massacres insensés dirigés contre des hommes, des femmes et des enfants innocents. Il est particulièrement regrettable, alors que tant d'Etats d'Europe de l'Est et d'Europe centrale connaissent une transition relativement pacifique vers la démocratie et le pluralisme politique, que le peuple de l'ex-Yougoslavie, fondateur et champion du Mouvement des pays non alignés, souffre aussi cruellement. La Yougoslavie a été un facteur décisif de stabilité en Europe centrale durant les jours sombres de la rivalité et de l'affrontement armé des superpuissances.

Le passé ne doit toutefois pas nous faire oublier la situation actuelle. La communauté internationale a été à juste titre atterrée par les actes barbares commis dans un monde chaque jour davantage marqué par le comportement civilisé dans les relations entre Etats. Les accords conclus à la Conférence de Londres, qui ont rencontré l'approbation générale de la communauté internationale, doivent être pleinement mis en oeuvre par toutes les parties engagées dans ce conflit meurtrier. On ne doit épargner aucun effort pour ramener une paix durable dans les Balkans.

En Asie du Sud-Est, les hommes et les femmes courageux qui composent l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) continuent de travailler discrètement et inlassablement pour ramener la paix et la stabilité dans le pays. Espérons que toutes les parties à l'Accord pour un règlement

Le Président Masire

politique global du conflit au Cambodge honoreront leurs engagements. Le peuple cambodgien a attendu très longtemps le jour où il pourrait rentrer dans ses foyers, se promener dans les rues et fouler le sol de son pays sans craindre de faire exploser une mine.

La mise en oeuvre de l'Accord de paix est une tâche monumentale que n'a jamais encore entreprise l'Organisation mondiale. Il est vital que les efforts des Nations Unies portent leurs fruits dans le respect du calendrier fixé. Il faut à tout prix éviter l'enlèvement de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), avec le fardeau financier qu'elle représenterait.

Les pourparlers de paix au Moyen-Orient, qui ont commencé à Washington le 24 août 1992 et sont suspendus pour le moment, nous donnent des raisons d'espérer. Le climat dans lequel les pourparlers se sont engagés augure bien du sérieux des négociations pour un règlement politique global. Nous appuyons pleinement le processus en cours et encourageons les parties aux négociations à tout faire pour que cette occasion historique ne soit pas une occasion perdue.

Le Président Masire

En Afghanistan, nous espérons sincèrement que la mise en place d'un gouvernement de transition fera taire les canons, qui pendant 14 ans ont été synonymes de mort, de misère et de désastre pour les populations civiles innocentes ainsi que pour les belligérants. La communauté internationale, en particulier les Etats Membres qui ont des liens étroits avec les parties au conflit, devrait exercer le maximum de pression sur les parties afin qu'elles s'abstiennent de recourir à la force pour régler leurs différends.

En Somalie, une tragédie humaine aux dimensions inconcevables se déroule sous nos yeux. D'après un rapport du Secrétaire général (S/24480), en date du 24 août 1992, la famine menace la vie de 4,5 millions de personnes. Chaque jour, de nombreuses personnes meurent lentement et douloureusement. Il est regrettable que la communauté internationale ait été si lente à réagir au commencement de cette tragédie. Cependant, il y a eu et il continue d'y avoir des hommes et des femmes dont le dévouement au service humanitaire et le respect de la vie sont incomparables par leur qualité et leur ampleur. La Croix-Rouge internationale a été la première sur le terrain. Le soin qu'elle apporte à alléger les souffrances humaines est véritablement extraordinaire. Le fils éminent d'un pasteur luthérien et lauréat du prix Nobel de la paix en 1952, le Dr Albert Schweitzer, disait ceci :

"Il n'est pas de religion plus noble que celle qui consiste à être au service de l'homme. Travailler au bien commun est l'oeuvre la plus exaltante."

La Croix-Rouge mérite toute notre reconnaissance et nos louanges.

De même, nous rendons hommage au Secrétaire général dont les efforts ont permis aux parties au conflit, en dépit des immenses difficultés, d'aboutir à un accord prévoyant l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations éprouvées. Nous nous félicitons également de la décision du Conseil de sécurité de déployer 3 000 observateurs supplémentaires en Somalie.

En Afrique du Sud, après avoir été suspendues pendant trois longs mois, les négociations menées dans le cadre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA) ont incontestablement abouti à des résultats positifs. Un certain degré de consensus a été réalisé dans un laps de temps relativement court, si l'on tient compte du fait qu'il y a moins de deux ans, l'apartheid était un édifice quasi intact, à peine fissuré, et que les perspectives de

Le Président Masire

changement en Afrique du Sud étaient on ne peut plus sombres. Aujourd'hui, nous constatons que ce hiatus de trois mois a entraîné des massacres aussi sanglants que ceux de Boipatong, qui ont été à l'origine de la rupture des négociations en juin. Le massacre le plus récent, qui s'est produit à Bisho dans le bantoustan du Ciskei, semble, toutefois, avoir eu un effet salutaire sur les dirigeants sud-africains. Plus que tout, ces massacres ont montré que les négociations sont l'unique espoir pour l'Afrique du Sud, et c'est avec soulagement que nous nous félicitons de la reprise des négociations.

Nous nous félicitons du vif intérêt manifesté par la communauté internationale à l'égard de la crise en Afrique du Sud, comme en atteste l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 772 (1992), du 17 août 1992. La participation de la communauté internationale au processus de changement en Afrique du Sud est un élément tout à fait crucial. Nous espérons sincèrement que les observateurs des Nations Unies, dont il est fait mention au paragraphe 4 du dispositif de cette résolution du Conseil de sécurité, seront déployés en totalité et maintenus sur place dans le cadre du processus de négociation, et aussi longtemps que leur présence s'avérera nécessaire et vitale.

Les progrès, si progrès il y a, vers une solution de la question du Sahara occidental ont été trop lents, pour employer un euphémisme. Le peuple du Sahara occidental devrait pouvoir exercer librement et équitablement son droit à l'autodétermination, sous supervision internationale. Aucun obstacle ne doit venir entraver le plan de règlement.

L'évolution récente de la situation au Mozambique marque l'aube d'une ère nouvelle en Afrique australe. Un climat de paix et de stabilité s'instaure peu à peu. La signature de l'Accord général de paix entre le Président du Mozambique, M. Joachim Chissano, et le dirigeant de la RENAMO, M. Afonso Dhlakama, est un événement majeur dans le processus de rétablissement de la paix au Mozambique. Le Botswana a apporté sa modeste contribution au processus, et j'ai eu l'honneur d'assister à la signature de l'Accord à Rome, le 4 octobre. J'espère que la communauté internationale offrira un appui politique, diplomatique et moral au Mozambique de façon à s'assurer que l'Accord se traduira par une paix solide. Des millions de Mozambicains sont en proie à la famine et à la mort du fait de la guerre et de la sécheresse.

Le Président Masire

La signature de l'Accord général de paix donne la possibilité aux institutions des Nations Unies et à d'autres organes de secours internationaux des Nations Unies, et à la communauté internationale tout entière, d'alléger les souffrances de la population mozambicaine et de l'aider à reconstruire le pays.

Pour la première fois depuis son indépendance en 1975, l'Angola a organisé des élections multipartites la semaine dernière. Le taux élevé de participation à ces élections indique que le peuple angolais est résolu à utiliser le bulletin de vote plutôt que le fusil pour résoudre ses différends. Je souhaite que cette forte participation, de pair avec des élections libres et justes, confère de la légitimité au nouveau Gouvernement. Le plus important, cependant, est l'accord intervenu entre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) et l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, quel que soit le parti qui sortira vainqueur des élections.

Le Président Masire

C'est la deuxième fois que les Nations Unies ont supervisé avec succès des élections multipartites en Afrique australe. Le rôle des Nations Unies dans le processus de paix en Angola est donc tout à fait digne d'éloges.

Il existe une relation étroite entre paix et sécurité d'une part et développement économique et social de l'autre. Il ne fait aucun doute que les problèmes de la pauvreté, du chômage, d'une dette extérieure écrasante, de déficits budgétaires, d'absence d'accès aux marchés, de taux d'intérêt élevés et de l'environnement ne peuvent être résolus par un seul pays ou un groupe de pays. Aucun pays ne peut, isolément, résoudre ces problèmes.

La gestion macro-économique de l'économie globale doit être fondée sur la nécessité de servir les intérêts communs. Il faudrait en finir avec l'idée selon laquelle ces problèmes sont exclusivement ceux du Nord ou bien du Sud. Une nouvelle démarche est requise, qui déterminera les problèmes communs de l'humanité et édifiera à partir de ce consensus. Nous devons mettre fin à notre méfiance mutuelle, et cesser de percevoir les problèmes économiques des pays comme étant mutuellement exclusifs et systématiquement contradictoires. Il ne s'agit pas d'un jeu au résultat nul.

Les leçons de notre passé récent devraient nous guider. Le monde a été uni dans son opposition à l'agression contre le Koweït et des efforts concertés avaient été faits pour mobiliser les ressources afin d'aider les pays d'Europe orientale et la Communauté des Etats indépendants; tout cela revenait à une acceptation de la validité des notions d'interdépendance, de partenariat et de "village planétaire".

En 1993, se tiendra une Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui sera suivie en 1994 d'une Conférence sur la population et le développement. Et en 1995, lorsque les Nations Unies célébreront leur cinquantième anniversaire, la Conférence mondiale sur les femmes aura lieu. Voilà qui témoigne du fait que les problèmes humains sont partagés et exigent par conséquent des efforts collectifs. Nous devrions donc éviter la tentation d'accorder la plus haute priorité aux droits de l'homme et à la démocratie, au détriment d'autres domaines d'intérêt primordial. Il n'est nullement utile de se fixer des priorités fondées uniquement sur des considérations politiques ou sur ce qui pourrait être perçu comme des intérêts nationaux stratégiques.

Le Président Masire

La démocratie est menacée lorsque la privation économique vient s'opposer aux aspirations légitimes des peuples. A cet égard, nous appuyons fermement la proposition de réunir un sommet mondial sur le développement social en 1995. Nous espérons sincèrement qu'une décision par consensus pourra être prise sur cette question d'importance capitale pour le monde entier. Le sommet devrait permettre à la communauté internationale de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté, de l'analphabétisme, de la maladie, du chômage et des conditions de vie misérables, et de les envisager de façon intégrée.

La situation économique en Afrique reste sombre. L'Afrique continue de porter un fardeau de la dette écrasant, voit chuter le prix de ses produits de base et connaît des programmes d'ajustement structurel difficiles. Les économies de nombreux pays africains ont stagné ou même rétrogradé durant l'année écoulée. La crise économique en Afrique est un défi du développement à la conscience collective de l'humanité. Des efforts concertés devraient donc être faits pour que le nouveau programme des Nations Unies pour l'Afrique se traduise par des programmes et projets concrets permettant de remettre le continent sur la voie du redressement et du développement économiques. La Coalition globale pour l'Afrique, que j'ai l'honneur de coprésider au nom de l'Afrique, a grandement contribué au nouveau processus d'établissement du consensus, qui a vu le jour à Maastricht en 1990. En tant qu'instance qui réunit au plus haut niveau les décideurs d'Afrique et leurs partenaires internationaux, la Coalition globale pour l'Afrique a de grandes possibilités de rechercher des solutions aux questions les plus critiques du développement en Afrique.

La Coalition globale pour l'Afrique est une instance où nous nous engageons sur un pied d'égalité, faisant preuve d'ouverture aux décisions politiques et d'un grand sérieux. Notre partenariat avec le Nord nécessite la participation de nos dirigeants les plus déterminés. Il est important que ce soient des Africains qui soient à la tête de la Coalition globale, et il est de l'intérêt de l'Afrique de disposer d'une instance où le partenariat soit fondé sur l'égalité.

En tant que Président de l'ancienne Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), je suis heureux de vous faire savoir que les Etats membres ont récemment signé à Windhoek, en Namibie, un

Le Président Masire

traité et un protocole mettant en place la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC). Cet événement historique fait partie des efforts généraux des pays de la sous-région visant à consolider et intensifier la coopération interrégionale.

La SADCC est restée en vigueur pendant 12 ans comme un arrangement informel entre pays membres. Ces années très fructueuses nous ont armés de courage, de sagesse et d'expérience qui nous ont permis de transformer la SADCC en entité officielle, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC). La mise en place de cette communauté fait partie des efforts du continent pour créer une Communauté économique africaine; elle constituera sans aucun doute un élément solide permettant la création de cette dernière.

Le Président Masire

La création de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) s'effectue dans le contexte d'une crise sérieuse causée par la sécheresse qui ravage l'Afrique australe. La réaction de la communauté internationale est extrêmement positive, mais l'ampleur de la crise est impressionnante. Ses conséquences sont d'une portée et d'une étendue telles qu'elles continuent de se faire sentir, exigeant une estimation révisée des ressources nécessaires pour soulager les populations les plus gravement atteintes par ce fléau. Nous lançons un appel aux membres de la communauté internationale des donateurs qui ne l'auraient pas encore fait pour qu'ils convertissent leurs contributions annoncées en contributions concrètes afin d'éviter une tragédie humaine.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement a adopté nombre de décisions importantes dont l'Assemblée générale est saisie à présent afin de leur apporter un suivi et de les appliquer. Nous attachons la plus haute importance à la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et au programme Action 21. A cet égard, nous appuyons pleinement la recommandation présentée à l'Assemblée générale afin de créer une commission de haut niveau sur le développement durable. Le Sommet de Rio a été l'amorce d'un processus qui doit maintenant trouver sa forme concrète dans l'engagement des Etats Membres de respecter leurs obligations. Il est particulièrement important de tenir compte des ressources nécessaires à la mise en oeuvre d'Action 21.

La sécheresse et la désertification menacent les perspectives économiques de nombreux pays en développement. Il est indispensable de prendre des mesures urgentes pour trouver une solution intégrée au problème. Nous sommes fermement convaincus que cela peut se faire dans le cadre de négociations sur une convention sur la désertification. C'est là une question d'importance critique pour beaucoup d'Etats africains, et une décision positive contribuera grandement à la recherche de solutions au malaise économique que connaît notre continent.

Je tiens à conclure en réaffirmant la foi inébranlable du Botswana dans les Nations Unies et leur Charte. Nous sommes prêts à jouer notre rôle dans les activités communes visant à renforcer l'Organisation pour qu'elle soit en mesure de relever les défis du XXIe siècle.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Botswana pour la déclaration qu'il vient de faire.

Sir Ketumile Masire, Président de la République du Botswana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Sir Baddeley DEVESI (Iles Salomon) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de pouvoir prendre la parole devant l'Assemblée générale au cours de sa quarante-septième session.

Au nom du Gouvernement et du peuple des Iles Salomon, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente Assemblée. Je suis persuadé que nous atteindrons de grands résultats sous votre direction compétente. Je tiens également à exprimer nos remerciements et notre appréciation sincères à votre prédécesseur, M. Samir Shihabi, pour sa conduite remarquable des travaux de la quarante-sixième session.

Les Iles Salomon s'associent à la communauté des Nations Unies pour féliciter et accueillir chaleureusement M. Boutros Boutros-Ghali, notre nouveau Secrétaire général. C'est, en effet, une tâche importante et exaltante qui attend M. Boutros-Ghali. Je tiens à assurer le Secrétaire général de l'appui et de la coopération constants de ma délégation.

Beaucoup d'événements se sont déroulés depuis la dernière session de l'Assemblée générale. Comme le reste de la communauté mondiale, les Iles Salomon ont suivi avec intérêt l'évolution politique en Europe orientale depuis la seconde moitié de 1991.

L'autodétermination, certes, a pris son envol. Les ex-républiques et Etats de l'Union soviétique et de la Yougoslavie ont maintenant acquis la liberté de se gouverner et sont maîtres de leur propre destin. Nous sommes toutefois préoccupés de constater que ces changements ont eu certaines conséquences négatives.

Il vaut la peine de noter que, à la suite de ces changements, un certain nombre d'anciennes républiques et d'anciens Etats sont maintenant devenus Membres de notre organisation mondiale. Dans le même esprit que les orateurs

Sir Baddeley Devesi (Iles Salomon)

précédents, les Iles Salomon souhaitent féliciter les nouveaux Etats indépendants de Géorgie, Slovénie, Croatie et Bosnie-Herzégovine. La présence de ces pays parmi nous dans cette enceinte mondiale non seulement nous unit étroitement, mais nous adresse aussi un message d'unité, d'espoir et de paix.*

* M. Mongbé (Bénin), Vice-Président, assume la présidence.

Sir Baddeley Devesi (Iles Salomon)

Malgré ce message, les Iles Salomon ont pris connaissance avec consternation des derniers assassinats de civils et de membres du personnel des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine. Nous condamnons cet acte atroce. A cet égard, les Iles Salomon appuient les différentes mesures prises par l'ONU.

Je passe maintenant au Moyen-Orient. Les Iles Salomon expriment leur reconnaissance aux pays qui ont joué un rôle éminent dans l'initiative de paix au Moyen-Orient. Nous reconnaissons les complexités du conflit et nous saluons les initiatives prises par les parties intéressées afin de parvenir à une solution pacifique et durable. Les Iles Salomon prient instamment ceux qui possèdent les ressources nécessaires, et la volonté de le faire, de continuer à jouer un rôle de médiation et d'appui dans ce processus. Dans ce contexte, les Iles Salomon voudraient soulever les questions qui permettraient de savoir où et comment l'ONU pourrait jouer son rôle au mieux pour faciliter cet effort. Etant donné la tendance croissante qui existe en faveur de la paix, les Iles Salomon demandent à l'Organisation des Nations Unies de se montrer à la fois sensible et responsable en adoptant des projets de résolution. Nous nous attendons à une participation plus positive de la part de l'Organisation des Nations Unies à cet égard.

Nous voudrions souligner les questions qui nous préoccupent et qui concernent plus particulièrement notre région, le Pacifique Sud. En tant que Président en titre du Forum du Pacifique Sud, les Iles Salomon se doivent de faire connaître à cet organe les aspirations et les inquiétudes de la région. A la vingt-troisième réunion du Forum du Pacifique Sud aux Iles Salomon, en juillet dernier, un certain nombre de questions qui préoccupent la région ont été discutées. Celles-ci ont inclus les questions relatives à l'environnement, au commerce et à la sécurité économique et politique.

La région du Pacifique Sud est unique parce que l'environnement marin est une partie intégrale de notre existence. Notre peuple, peut-être plus que tout autre au monde, dépend de la mer, de la terre, des rivières et des forêts pour sa survie immédiate. Mais une mauvaise planification du développement et des problèmes écologiques globaux, tels que les changements climatiques et la montée du niveau de la mer qui les accompagne, représentent une menace pour nos ressources et nos aspirations. Pour cette raison, notre région accorde une place très importante sur notre ordre du jour aux questions écologiques.

Sir Baddeley Devesi (Iles Salomon)

Les Iles Salomon reconnaissent pleinement le résultat important de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris la Déclaration de Rio de Janeiro, le programme Action 21, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la déclaration de principe sur les forêts. Nous appuyons également la notion de développement durable, dans laquelle la protection de l'environnement constitue une partie intégrante du processus de développement. Nous nous inquiétons cependant de voir que la Convention-cadre sur les changements climatiques ne traite pas suffisamment traité de la question du réchauffement de la planète. Par conséquent, nous demandons instamment que des négociations sur des protocoles permettant de mettre en application et de développer la Convention commencent d'urgence.

Les Iles Salomon se félicitent de la décision prise par la France de suspendre ses essais nucléaires dans notre région. La suspension des essais a amélioré les relations entre la France et les pays de la région. Nous espérons que la France s'efforcera de cesser définitivement les activités d'essais dans le Pacifique Sud.

Les Iles Salomon estiment que l'éducation écologique et la nécessité de sensibiliser la conscience du public aux questions écologiques et aux questions connexes devraient constituer la base d'une stratégie pour la mise en application du programme Action 21. Mon gouvernement est convaincu que si nous n'éduquons pas les jeunes d'aujourd'hui, qui sont les adultes de demain, nous ne ferons qu'approuver en parole ces conventions, déclarations et principes sur l'environnement. En d'autres termes, le développement durable de l'environnement et sa protection exigent des programmes éducatifs rentables et pertinents destinés aux secteurs structurés et non structurés de nos systèmes d'éducation.

En vue de permettre l'application du programme Action 21, les programmes scolaires des classes primaires et secondaires aux Iles Salomon sont révisés dans le but d'inclure l'éducation en science écologique dans les écoles et d'en améliorer la qualité. Même si nous avons la volonté et la motivation nécessaires, le succès de ces entreprises dépend avant tout de l'aide financière et technique fournie par les nations plus riches. Il a été réconfortant d'entendre, pendant la Conférence des Nations Unies sur

Sir Baddeley Devesi (Iles Salomon)

l'environnement et le développement au Brésil, que les pays développés se sont engagés à fournir une aide financière nouvelle et supplémentaire pour permettre aux pays en développement de s'acquitter de leurs obligations au titre des conventions.

En ce qui concerne l'économie et le commerce, les Iles Salomon reconnaissent l'impact négatif que les tendances macro-économiques mondiales ont sur leur économie, qui est à la fois ouverte et sensible aux changements extérieurs. Nous savons que si l'initiative visant à entreprendre des réformes économiques doit être prise par le pays lui-même, il n'en demeure pas moins que la coopération régionale et internationale pour appuyer ces efforts est également essentielle.

Actuellement les Iles Salomon poursuivent un programme d'ajustement structurel. Ce programme souligne, tout d'abord, la participation active et efficace du secteur privé; deuxièmement, la mise en valeur des ressources humaines et naturelles; troisièmement, la privatisation des sociétés appartenant au Gouvernement; et, quatrièmement, la rationalisation de l'administration. Cependant, un petit pays comme les Iles Salomon ne peut pas réaliser efficacement ce programme tout seul. Le succès doit reposer sur la planification d'un développement stratégique régional, la coordination adéquate des programmes de développement et la mobilisation des ressources nécessaires pour satisfaire les besoins. Il dépend aussi de la volonté et de l'engagement de ceux qui disposent des ressources financières nécessaires. Compte tenu de ces réformes, nous espérons sincèrement que les institutions financières internationales et les pays donateurs nous aideront dans les efforts que nous faisons pour réaliser nos buts et objectifs.

La vulnérabilité des petits pays insulaires aux menaces extérieures et intérieures à la sécurité n'est pas une nouvelle question dans cette instance. Elle a déjà été un sujet de discussions et de débats approfondis au cours des dernières années. Nous soulevons la question à nouveau parce que, malgré la fin de la guerre froide, il n'y a eu que peu d'amélioration de la situation de notre région. Des activités et des comportements indésirables, criminels et atroces, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, continuent de menacer la souveraineté, la sécurité et l'intégrité économique des pays du Pacifique Sud.

Sir Badddeley Devesi (Iles Salomon)

Lors de la vingt-troisième réunion du Forum du Pacifique Sud à Honiara, aux Iles Salomon, en juillet 1992, le Forum a approuvé une Déclaration sur la coopération des forces de police. Cette déclaration identifie les domaines prioritaires et établit un cadre à l'intérieur duquel des activités de sécurité doivent être poursuivies. Mais ces activités indésirables ne peuvent être examinées au seul niveau régional.

Sir Badeley Devesi (Iles Salomon)

Pour assurer la paix et la stabilité à long terme de la région du Pacifique Sud comme des autres régions, il est essentiel de pouvoir compter sur la participation et la coopération des institutions internationales compétentes.

En matière de décolonisation, les Iles Salomon notent avec satisfaction les mesures positives appliquées en Nouvelle-Calédonie par les autorités françaises dans le cadre de l'Accord de Matignon. Nous encourageons la poursuite du dialogue entre tous les partis politiques dans le territoire, de sorte que puisse être exercé le droit à l'autodétermination conformément aux principes et aux pratiques de la Charte des Nations Unies, dans un cadre qui renferme tous les choix, y compris l'indépendance. Nous encourageons des contacts réguliers et des interactions entre les Canaques, les autres Néo-Calédoniens et leurs voisins du Pacifique Sud afin de leur donner courage et confiance au moment où ils se préparent à assumer une plus grande responsabilité de leurs propres affaires.

En tant que petit Etat, les Iles Salomon considèrent le système des Nations Unies comme un cadre efficace et solide pour leur paix et leur sécurité et, bien entendu, sont pleinement conscientes qu'elles ne disposent ni de forces militaires ni de matériel militaire. C'est dans cette optique importante que nous saluons et accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix", qui met en relief la diplomatie préventive, le maintien de la paix, le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix en tant que nouveaux défis de l'Organisation dans l'avenir. Nous reconnaissons que ces mesures, telles qu'elles sont définies dans le rapport, méritent l'attention de tous les Etats Membres.

Pour terminer, qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement et du peuple des Iles Salomon, de remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'intérêt et l'assistance qu'elle continue d'accorder en faveur du développement de notre pays.

Je voudrais dire officiellement combien mon gouvernement a apprécié les hommages et les messages de condoléances que l'ONU et les missions auprès des Nations Unies à New York nous ont transmis à la suite de la disparition du regretté Francis Bugotu, ancien Représentant permanent des Iles Salomon auprès des Nations Unies.

M. KALPAGE (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : La délégation de Sri Lanka félicite M. Stoyan Ganev de son élection à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Nous tenons à l'assurer de tout notre appui et de toute notre coopération.

Nous voudrions marquer notre profonde gratitude à son prédécesseur, M. Samir S. Shihabi, pour la façon déterminée dont il a dirigé les travaux de la quarante-sixième session et pour les efforts qu'il a faits en vue de faire avancer le processus de revitalisation de l'Assemblée générale.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Etats Membres et leur souhaitons plein succès dans leurs efforts nationaux et internationaux légitimes.

C'est un honneur tout particulier pour moi que de transmettre à l'Assemblée générale les salutations du Président du Sri Lanka, S. E. M. Ranasinghe Premadasa, ainsi que ses vœux sincères pour que les efforts des Nations Unies aboutissent à un monde juste et pacifique.

La guerre froide est finie. Des événements cruciaux continuent de dominer la scène internationale. Nous n'avons pu encore constater tous les effets de ces développements vers un monde pacifique. De nouveaux Etats indépendants sont nés. Le processus de transition vers un ordre stable et équitable est parsemé d'incertitudes et de défis. Plusieurs initiatives de paix en vue du règlement de conflits permettent d'espérer. Cependant, un mécontentement latent règne entre et parmi les nations. L'agitation et des troubles existent dans de nombreuses parties du monde.

La violence dans les territoires de l'ancienne Yougoslavie se poursuit sans relâche. La tragédie en Somalie fait horreur et honte à la conscience humaine. Les processus de paix engagés en Afghanistan et au Cambodge ont connu des revers. En Afrique du Sud, un gouvernement non racial et démocratique reste encore à instaurer. La question de Palestine demeure à notre ordre du jour. Nous espérons que le processus de paix du Moyen-Orient permettra à cette région troublée de jouir bientôt de la paix à laquelle aspirent ses peuples.

Nous remercions le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali de son rapport détaillé sur l'activité de l'Organisation dans ces domaines comme dans autres au cours de l'année écoulée.

Le rapport du Secrétaire général intitulé "Agenda pour la paix" est novateur et ambitieux. Les propositions figurant dans ce rapport doivent être examinées avec le soin et le sérieux qu'elles méritent, compte tenu des

M. Kalpagé (Sri Lanka)

instabilités qui prévalent et des incertitudes de l'avenir. La plaque tournante de toute mesure en la matière devrait être une Organisation des Nations Unies revitalisée et démocratisée.

Le Secrétaire général lui-même a observé que la pierre angulaire de ce travail est et doit rester l'Etat. La souveraineté fondamentale et l'intégrité nationale sont cruciales pour réaliser le progrès commun que nous recherchons. La diplomatie préventive, le rétablissement de la paix, le maintien de la paix et la consolidation de la paix après le conflit doivent être poursuivis de façon à répondre aux aspirations légitimes de tous les Etats Membres.

Conformément aux principes d'universalité et d'égalité souveraine, le processus de paix en cette époque d'après guerre froide doit comprendre et engager tous les Etats Membres. C'est là un élément fondamental de l'autorité morale et juridique des Nations Unies.

M. Kalpagé (Sri Lanka)

L'Assemblée générale doit continuer d'être le principal organe de décision de l'Organisation. Nous appuyons tous les efforts pour assurer un fonctionnement plus efficace de l'Assemblée générale, en tant que tribune de la diplomatie multilatérale, pour aboutir à nos objectifs communs.

Le rôle des Nations Unies dans la prévention et le règlement des conflits doit être pragmatique. Il devrait contribuer à la stabilité et à la viabilité à long terme du système international. Le Secrétaire général nous a rappelé qu'une fragmentation illimitée d'entités souveraines compliquerait la recherche de la paix, de la sécurité et du bien-être économique pour tous. L'intervention extérieure sous tous ses aspects est injustifiable - sauf si elle est conforme aux dispositions de la Charte -, et plus particulièrement dans les cas où les solutions nationales n'ont pas encore été entièrement épuisées.

Pour garantir l'efficacité de nos efforts collectifs dans le cadre de l'Agenda pour la paix, il est impératif que les Nations Unies jouent un rôle décisif pour élaborer et appliquer un programme d'action pour le développement. On ne peut trouver de solutions durables que par des politiques éclairées de coopération pour le développement menées de pair avec des stratégies de diplomatie préventive.

En tant qu'organe principal chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, le Conseil de sécurité fonctionne maintenant sans les entraves qui le paralysaient pendant la guerre froide. Cependant, sa configuration actuelle reflète toujours les réalités de la structure de pouvoir de l'immédiat après-guerre. Le Conseil de sécurité pourrait être plus représentatif. Il est important que ses procédures soient démocratiques et transparentes. Ses décisions devraient refléter un consensus découlant d'une discussion appropriée, et le respect de la souveraineté nationale. Il faudrait un meilleur équilibre entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité.

La restructuration des Nations Unies en matière économique et sociale a déjà commencé. Il faut une meilleure coordination des politiques économiques globales et plus d'efficacité dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques. La coordination et l'intégration des activités opérationnelles des institutions spécialisées et d'autres organes opérant dans le cadre du

M. Kalpaqué (Sri Lanka)

Conseil économique et social sont, comme la consolidation de la présence sur place des Nations Unies, devenues vitales. Cela réduirait le double emploi, l'inefficacité et la trop grande dispersion de l'assistance des Nations Unies. L'objectif ultime des réformes devrait être de permettre aux Nations Unies d'être plus efficaces dans la promotion de la coopération pour le développement aux fins du progrès économique et social. Cependant, dans notre enthousiasme à réformer les Nations Unies dans les domaines économique et social, nous devons préserver les principes de la démocratie, de l'universalité et du respect de la souveraineté des Etats.

Nous souhaitons féliciter le Secrétaire général de ses initiatives audacieuses de rationalisation des travaux du Secrétariat. Nous espérons que les efforts déployés pour augmenter au maximum l'efficacité du Secrétariat ne diminueront pas mais au contraire rehausseront la capacité des Nations Unies de s'occuper des besoins socio-économiques urgents du monde en développement.

Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général pour réorganiser le Secrétariat et pour utiliser pleinement ses ressources humaines. Ces efforts devraient être assortis d'une volonté des Etats Membres de s'acquitter de leurs obligations au titre de la Charte en fournissant les ressources financières nécessaires. Pour que la crise financière actuelle des Nations Unies se règle, ces ressources doivent être fournies à temps.

Cette année, nous avons vu les pays membres du Mouvement des pays non alignés réaffirmer la validité et la pertinence du non-alignement et de son approche fondamentale pour traiter des problèmes internationaux et du développement. La dixième Conférence au sommet du Mouvement des pays non alignés, qui s'est tenue à Jakarta le mois dernier, a mis l'accent sur la nécessité d'édifier un nouvel ordre international équitable fondé sur la démocratie politique et économique au sein des nations et entre les nations. Le message de Jakarta reflète clairement le consensus selon lequel le Mouvement des pays non alignés n'est pas captif de son appellation, qui témoigne du contexte historique dans lequel la première Conférence au sommet s'est tenue.

Dans notre engagement à favoriser et à conserver la "dignité et la valeur de la personne humaine", nous pensons que la meilleure défense des droits de l'homme vient de la démocratie et de l'ouverture dans les sociétés.

M. Kalpagé (Sri Lanka)

Pour plus d'un demi-siècle, Sri Lanka a été fière de maintenir sans faillir le suffrage universel des adultes et de respecter le verdict des électeurs. Mon pays est partie aux Pactes sur les droits de l'homme. Sri Lanka prend des mesures pour mettre en place une commission des droits de l'homme afin de permettre de mieux nous acquitter de nos obligations constitutionnelles en matière de droits fondamentaux. Nous avons un engagement durable quant à nos responsabilités nationales et internationales. La politique sri-lankaise d'ouverture et de coopération avec les organes nationaux et internationaux en matière de droits de l'homme découle de traditions et d'institutions démocratiques qui sont partie intégrante du système des valeurs chez nous.

Les aspects socio-économiques des problèmes touchant les droits de l'homme se sont manifestés partout. Cela ressort clairement de l'expression violente et non démocratique des griefs tant dans les pays développés que dans les pays non développés. Nous croyons qu'une approche coopérative plutôt que coercitive aiderait l'action internationale à parvenir aux résultats souhaités dans le domaine des droits de l'homme. Sri Lanka participera de façon constructive à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme en 1993, pour mettre au point une approche positive de la promotion des droits de l'homme dans le monde entier.

La paix, la sécurité et le développement internationaux sont indissociables. Il n'est plus possible de concevoir la sécurité essentiellement en termes militaires. La période de la guerre froide, pendant laquelle la notion hautement militarisée de sécurité a dominé les relations Est-Ouest, est terminée. Aujourd'hui, les facteurs socio-économiques sont déterminants pour la sécurité mondiale. Le désarmement multilatéral, la paix et la sécurité mondiales sont inextricablement liés. Il est donc indispensable que les Nations Unies jouent un rôle central dans le désarmement mondial. Les Nations Unies devraient également être un catalyseur pour faciliter le désarmement régional.

La surveillance du commerce illégal d'armements et son élimination devraient être une priorité de l'ordre du jour multilatéral en matière de désarmement et de prévention des conflits. Le commerce illégal d'armements, le trafic des drogues aux effets si destructeurs et que le terrorisme sont

M. Kalpagé (Sri Lanka)

reliés et se soutiennent mutuellement. Les Etats ne devraient pas permettre que leur territoire ou leurs citoyens soient utilisés pour la perpétration d'actes de déstabilisation dirigés contre d'autres Etats en supportant ou en tolérant la contrebande des armes, le trafic des drogues et le terrorisme. Des mesures multilatérales pour s'occuper de ces menaces réelles auxquelles sont confrontées les sociétés démocratiques devraient constituer un élément indispensable du programme pour la paix des Nations Unies.

M. Kalpaçé (Sri Lanka)

Sri Lanka a fermement appuyé les négociations multilatérales visant à l'interdiction totale de toutes les armes chimiques. La conclusion positive de la convention sur les armes chimiques démontre la compétence des Nations Unies dans les négociations multilatérales. Sri Lanka a été l'un des pays qui ont manifesté dès le début leur intérêt à être parmi les premiers signataires de la convention. Nous espérons que les Etats parties à cette convention encourageront la coopération internationale pour l'utilisation pacifique des produits chimiques, conformément à son esprit et à sa lettre.

Les efforts visant à créer une zone de paix dans l'océan Indien se poursuivent. Compte tenu de la situation internationale changeante, le Comité spécial des Nations Unies sur l'océan Indien estime que l'Assemblée générale pourrait souhaiter d'envisager d'autres approches. Le dixième Sommet des pays non alignés à Jakarta a pris connaissance de cet avis et a réaffirmé sa volonté de continuer les efforts pour aboutir aux objectifs de la Déclaration tels qu'examinés à la réunion des Etats de l'arrière pays et du littoral qui s'est tenue en 1979. Nous espérons que le nouvel esprit de coopération qui règne ailleurs dans le monde arrivera jusqu'à l'océan Indien.

Ma délégation est heureuse des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio de Janeiro. Nous faisons nôtres les principes énoncés dans la Déclaration de Rio, les programmes d'Action 21, la promesse d'un partenariat commun mettant à disposition des fonds nouveaux, adéquats et supplémentaires et le transfert des techniques indispensables aux pays en développement. Sri Lanka a signé la Convention-cadre sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. Nous nous attendons à ce que la création d'une commission sur le développement durable fasse avancer sans retard le processus qui le garantira, et pour lequel tous les pays et tous les peuples se sont engagés à Rio de Janeiro.

L'ONU doit adopter une perspective visionnaire pour façonner l'avenir d'un monde déjà transformé en village mondial par les progrès de la technique moderne. Toutefois, les pays en développement sont dans une position désavantagée du fait qu'ils ne disposent pas des techniques indispensables. La technologie spatiale, par exemple, est utile pour suivre les changements écologiques globaux et peut aider les pays en développement à utiliser au mieux leurs ressources.

M. Kalpagé (Sri Lanka)

Cependant, le coût élevé des technologies spatiales et des autres techniques de pointe empêche les pays en développement d'en tirer pleinement profit. L'ONU et ses institutions spécialisées doivent donc oeuvrer afin d'assurer un accès équitable à ces techniques pour que les bénéfices puissent en être partagés par tous. Cela permettra la mise en place d'un nouveau régime de démocratie technologique.

La Convention sur le droit de la mer a été signée il y a 10 ans. La Commission préparatoire poursuit laborieusement ses travaux pour assurer que les ressources des mers et des océans, patrimoine commun de l'humanité, soient utilisées pour le bénéfice de tous. Nous nous félicitons de l'initiative du Secrétaire général pour assurer une participation universelle à la Convention.

Dans différentes parties du monde, les organisations régionales sont consolidées. Sri Lanka a eu l'honneur cette année d'être élu Président de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (AASCR). La direction dynamique de S. E. M. Ranasinghe Premadasa, Président de Sri Lanka, a fait progresser de façon marquée la coopération entre les sept Etats membres de l'AASCR sur un certain nombre d'initiatives.

Une Commission de l'Asie du Sud pour le soulagement de la pauvreté mise en place cette année permettra d'adopter des démarches nouvelles sur la base d'expériences partagées pour soulager la pauvreté dans notre région très peuplée. La démarche propre de Sri Lanka a été de permettre aux démunis de participer activement et de façon productive en tant que partenaires au développement national, plutôt que d'être traités en bénéficiaires passifs de la charité.

Un Accord commercial préférentiel de l'Asie du Sud (SAPTA) cherche à encourager le commerce entre pays de l'AASCR. Des efforts visant à étendre les échanges culturels et à renforcer les contacts entre les populations à différents niveaux sont en cours. La reconnaissance régionale a été accordée aux Chambres de commerce et d'industrie de l'AASCR.

La deuxième Conférence ministérielle de l'AASCR sur les enfants a eu lieu en septembre à Colombo. La Conférence s'est fixé plusieurs objectifs et un calendrier pour les atteindre. Il s'agit de l'éducation, de la protection de l'enfance et des droits des enfants.

M. Kalpagé (Sri Lanka)

L'AASCR souhaite également promouvoir la coopération mutuellement avantageuse avec d'autres organisations régionales et internationales.

Cette année a été le témoin d'une activité accrue dans la région de l'AASCR. Les pays de notre région sont déterminés à conserver cet élan.

A cet égard, qu'il me soit permis de citer notre Président,

S. E. M. Ranasinghe Premadasa :

"C'est l'esprit d'innovation qui doit animer la coopération au sein de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale. Nous ne pouvons rester passifs. De nouvelles démarches créatives sont indispensables. Nous devons relever de nouveaux défis, et de nouvelles voies doivent être trouvées pour traiter des anciens problèmes qui n'ont toujours pas pu être réglés.

En Asie du Sud, nous avons la capacité de forger ensemble une unité basée sur d'anciens liens. Acceptons le défi d'édifier ensemble une solidarité fondée sur le respect mutuel, une solidarité qui renforcera l'indépendance de chaque nation, une solidarité qui soudera nos pays en une unité dynamique et utile. De la sorte, nous pourrons faire face avec confiance à notre avenir commun."

Ces sentiments sont un guide pour la coopération régionale en Asie du Sud.

En relevant les défis qui nous attendent, il est bien clair que l'ONU offre le meilleur espoir pour l'humanité. Les forts et les faibles, les riches et les pauvres, les pays industrialisés et les pays en développement, tous sont représentés ici. Ce n'est que par le biais de nos débats que les problèmes de notre monde viennent s'inscrire dans un cadre global et que des solutions peuvent être trouvées.

Pour la première fois depuis la signature de la Charte des Nations Unies, il y a 47 ans, les peuples du monde, par leurs représentants réunis ici, ont la possibilité de choisir des voies nouvelles afin d'assurer la paix, la sécurité, la prospérité et la justice sociale dans le cadre des réalités contemporaines. Les défis sont nombreux, mais les occasions le sont tout autant. Nous devons aux millions de personnes qui ont soif d'équité, de justice et d'une vie meilleure dans une plus grande liberté, d'assumer nos responsabilités avec courage et persévérance. Nous ne pouvons nous permettre d'hésiter ou d'échouer. Il nous faut réussir.

M. KING (Barbade) (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux de féliciter M. Ganev de son élection unanime à la présidence de la quarante-septième session de l'Assemblée générale. Je suis confiant que nos débats profiteront énormément de sa direction avisée.

Je tiens également à féliciter son prédécesseur, M. Samir Shihabi, pour la façon remarquable dont il a dirigé l'Assemblée durant l'année écoulée, et je profite de cette occasion pour souhaiter personnellement la bienvenue et offrir mes meilleurs voeux à notre nouveau Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali.

Je suis heureux également de saluer les nombreux nouveaux Membres qui viennent de s'unir à la famille des Nations Unies depuis le début de la dernière session et de leur offrir l'entière coopération de la délégation de la Barbade alors que nous nous efforçons ensemble de façonner l'ordre international du XXI^e siècle.

L'ancien ordre mondial s'est désintégré à un rythme ahurissant. Les hypothèses et les doctrines fondées sur l'équilibre du pouvoir de l'époque de la guerre froide sont dépassées. En même temps, d'ambitieux espoirs de création d'un nouvel ordre mondial fondé sur la coexistence pacifique, l'équité économique et la justice sociale ont vu le jour.

La transition s'est toutefois avérée plus traumatisante et déstabilisante que les circonstances favorables ne le laissaient supposer. Les énergies en faveur d'un changement révolutionnaire doivent être dirigées de façon positive afin que les perspectives de paix internationale ne soient menacées par la réapparition d'anciens conflits ethniques et tribaux et l'affrontement violent des rivalités nationalistes. Des manifestations alarmantes de cette nouvelle menace sont malheureusement apparues en Yougoslavie et en Somalie.

La Barbade est consternée par la sauvagerie avec laquelle les parties au conflit ethnique dans l'ancienne Yougoslavie mettent en oeuvre leurs conceptions erronées du nationalisme et de la souveraineté. Une telle barbarie, y compris l'horrible pratique de la "purification ethnique", n'a pas sa place dans notre monde moderne. Ses auteurs doivent clairement comprendre à quel point la communauté internationale est indignée par leurs actions. La Barbade appuie pleinement le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité ainsi que les efforts dévoués déployés par la Communauté européenne

M. King (Barbade)

et les Nations Unies pour créer les conditions nécessaires à la réalisation d'un règlement pacifique et à l'apport d'une assistance aux centaines de milliers de victimes civiles innocentes.

Nous sommes également troublés par la situation désespérée qui règne en Somalie et qui, malheureusement, n'a attiré l'attention de la communauté internationale que récemment et seulement après que le Secrétaire général eut insisté lourdement sur la question. La Barbade appuie les efforts régionaux et internationaux déployés en faveur de la convocation d'une conférence sur la réconciliation et l'unité nationales en Somalie et de la création de conditions sûres au profit de l'action humanitaire.

Mon pays félicite le Secrétaire général de son rapport "Agenda pour la paix" à l'Assemblée qui devra l'examiner soigneusement. Nombre de ses recommandations sont conformes aux positions figurant dans ma déclaration à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, à savoir la nécessité de renforcer la capacité du Secrétaire général en matière de diplomatie préventive; la nécessité de mettre en place les outils permanents d'application des décisions requis aux termes de l'Article 43 de la Charte, pour dissuader et, en dernier ressort, contrer l'agression; et la nécessité de pleinement utiliser les dispositions adéquates en matière de sécurité régionale et sous-régionale conformément au Chapitre VIII de la Charte. Nous appuyons également l'appel du Secrétaire général en faveur d'un recours plus fréquent à la Cour internationale de Justice pour le règlement pacifique des différends. Ma délégation appuie le point de vue du Secrétaire général quant à la nécessité urgente de placer les opérations de maintien de la paix sur une base financière solide. Ses recommandations et d'autres suggestions positives devraient être étudiées en priorité.

Un certain nombre de petits pays n'ont pu jouer leur rôle dans les opérations de maintien de la paix traditionnelles des Nations Unies pour la simple raison que ces pays n'ont pas la capacité militaire logistique de le faire. L'élargissement de ces opérations fournit cependant aux petits Etats la possibilité de participer dans d'autres domaines dans lesquels ils sont experts, à savoir la surveillance des élections, le suivi de la situation en matière de droits de l'homme et la fourniture de forces de police et de personnel civil. Une telle participation devrait être encouragée et facilitée

M. King (Barbade)

par l'Organisation. A cet égard, ma délégation a noté avec intérêt la proposition norvégienne de création d'un institut spécial des Nations Unies pour l'éducation et la formation en matière de maintien de la paix et d'activités connexes en tant que moyen de répondre à ces nouvelles dimensions.

Tout en reconnaissant la nature indispensable des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, la Barbade est néanmoins préoccupée par l'escalade impressionnante de leur coût et souhaiterait qu'un contrôle et une surveillance beaucoup plus stricts soient institués afin de garantir une utilisation efficace des milliards de dollars qui sont maintenant en jeu.

Tout agenda pour la paix exige un environnement économique approprié. Un nouvel ordre mondial doit être créé autour de la principale priorité, qui est de réduire l'écart entre le Nord et le Sud. Cela exige une direction courageuse de la part du Nord pour créer les occasions de développement économique et social durable dans le Sud par le biais d'une réelle libéralisation commerciale, de véritables stratégies de réduction de la dette et de transferts concrets de ressources. Cela exige également une gestion responsable, une planification du développement saine et à vocation humanitaire, ainsi que la création d'un environnement approprié au développement de la part du Sud.

L'Organisation des Nations Unies est un forum essentiel à la reprise du dialogue économique international. La Barbade se félicite du débat sérieux qui se déroule actuellement sur la réforme et le renforcement du mandat économique et social des Nations Unies. De telles réformes doivent être conformes aux dispositions de la Charte et s'efforcer de garantir l'universalité et l'accessibilité. Il conviendra de veiller à ce que les petits et les faibles ne soient pas exclus de ce processus. Malheureusement, toutefois, l'importance actuellement accordée aux questions de développement au sein de la structure administrative de l'Organisation ne reflète pas la priorité accordée à ces questions par la majorité des Etats Membres. Ma délégation convient que le maintien de la paix et de la sécurité internationales représente une responsabilité importante des Nations Unies. Nous appuyons fermement l'opinion selon laquelle la paix et le bien-être social et économique sont inséparables et que les questions liées au développement doivent retenir l'attention au même titre que les questions liées à la paix.

M. King (Barbade)

Il importe que l'Organisation des Nations Unies serve de tribune à l'édification constructive du consensus, où tous les points de vue, indépendamment de la taille ou de l'influence de ses partisans, font l'objet de la même attention et du même respect.

Un nouvel ordre mondial ne peut se développer que dans une atmosphère de dialogue libre et ouvert, de consultation et de transparence dans la prise de décisions.

M. King (Barbade)

L'argument, selon lequel le Conseil de sécurité de l'après-guerre froide doit - s'il veut commander une acceptation et un respect universels - être redéfini pour tenir compte des nouvelles réalités politiques et économiques internationales ainsi que de l'équilibre et de la diversité nécessaires aux décisions qu'il prend, est plein de mérite.

Ces derniers temps, une question très débattue dans cette instance a été celle du dialogue relatif à ce que le Secrétaire général a désigné comme "la démocratisation des relations internationales et la participation de tous les Etats à l'élaboration de nouvelles normes de vie internationale". Des appels à la redéfinition du concept de souveraineté étatique dans le droit international ont été lancés, et de nombreux Etats ont accepté comme un principe directeur la notion du droit d'intervention pour des motifs humanitaires et pour la protection des droits de l'homme et ont préconisé l'application universelle de ce principe.

Mon pays a toujours souligné ouvertement le besoin universel de protéger et renforcer les principes de la démocratie et le respect des droits de l'homme fondamentaux. Nous avons toujours condamné les violations, peu importe où et quand elles se produisent, bien avant que la résurgence des valeurs démocratiques dans notre région ou ailleurs ne rende cette condamnation populaire ou sans danger. Notre action s'est toujours fondée sur la morale et l'objectivité, et n'a jamais été motivée par les considérations idéologiques qui ont servi, dans le passé, à politiser le débat.

La disparition de la polarisation idéologique donne à la communauté internationale une occasion sans précédent d'influencer, d'une manière équilibrée et constructive, le dialogue sur cette question vitale. Il est nécessaire d'assurer le respect des droits de l'homme fondamentaux; mais il est tout aussi nécessaire de veiller à favoriser des normes impartiales pour évaluer l'adhésion au débat et pour empêcher scrupuleusement toute manipulation de ce débat en vue de satisfaire aux intérêts étroits de politique extérieure de certains Etats. Ce qui est nécessaire au dialogue qui s'ensuit est la mise en oeuvre équilibrée et sensée de normes universellement acceptées, et non l'imposition de nouvelles formes de contingence vides de tout contexte historique ou culturel.

M. King (Barbade)

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme, censée se tenir à Vienne en juin 1993, fournira une occasion unique non seulement d'examiner les progrès accomplis en matière de droits de l'homme depuis 1948, mais aussi de formuler des recommandations en vue de baliser l'évolution des droits de l'homme jusqu'au XXI^e siècle.

La situation tragique du peuple haïtien demeure une importante préoccupation du Gouvernement et du peuple de la Barbade et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) dans son ensemble. Nous avons condamné catégoriquement l'usurpation de l'autorité du gouvernement légitime du Président Aristide et avons coopéré avec nos partenaires régionaux de la CARICOM et de l'Organisation des Etats américains (OEA) dans le cadre des efforts déployés pour rétablir ce gouvernement. Nous avons appuyé l'embargo imposé par l'OEA et le Protocole de Washington. Il est toutefois évident qu'une solution durable ne peut être trouvée que dans un cadre qui neutraliserait la puissance d'une armée brutale et sans foi ni loi, qui poursuit impunément ses violations flagrantes des droits de l'homme du peuple haïtien. La communauté internationale a une obligation particulière envers le peuple d'Haïti, dont le processus électoral a été surveillé et vérifié dans toutes ses phases avec la participation directe de l'ONU. Si un tel processus peut être balayé en toute impunité, quel signal envoyons-nous ainsi au monde des dictateurs en puissance? Et quelle assurance donnons-nous aux démocraties naissantes dans notre région? Il est indispensable que l'ONU prenne des mesures pour internationaliser l'embargo et contribuer, par tous les moyens appropriés et utiles, aux efforts déployés par l'OEA en vue du rétablissement du gouvernement Aristide.

La Barbade est fortement encouragée par la décision prise par le gouvernement De Klerk et M. Mandela, le 26 septembre 1992, de reprendre les négociations en vue d'établir un gouvernement provisoire et une assemblée constituante en Afrique du Sud. La libération de 150 prisonniers politiques et la promesse faite par le Gouvernement sud-africain de libérer les derniers prisonniers politiques d'ici le 15 novembre 1992 constituent un événement significatif qui satisfait à une condition importante de la Déclaration des Nations Unies sur l'Afrique australe.

M. King (Barbade)

La Barbade déplore la violence qui a représenté un obstacle majeur aux réformes en Afrique du Sud et considère que s'il n'a pas été possible d'y mettre un terme la responsabilité en incombe au gouvernement De Klerk. Le rôle de l'ONU dans les efforts de réforme en Afrique du Sud demeure vital. Nous nous félicitons donc du déploiement d'un contingent de 50 observateurs de l'ONU en Afrique du Sud, chargé d'aider à l'application de l'Accord national de paix, et nous espérons que son effectif sera accru, le cas échéant. Nous prions instamment toutes les parties de collaborer au maintien d'un climat exempt de violence et de participer à des négociations pacifiques en vue d'instaurer une Afrique du Sud démocratique et non raciale.

Nous sommes également encouragés par le dialogue actuel au Moyen-Orient. Nous espérons que toutes les parties feront tous les efforts possibles pour établir une paix juste et durable.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui a eu lieu à Rio de Janeiro en juin dernier, a peut-être été le rassemblement le plus ambitieux que l'ONU a jamais parrainé. Elle a atteint un objectif vital en axant l'attention mondiale sur les interrelations entre le développement humain et l'environnement et en favorisant une prise de conscience globale de l'importance que revêt le concept de développement durable pour la survie ultérieure de notre planète et de tous ses habitants.

La Barbade ne peut prétendre être pleinement satisfaite des résultats de la Conférence de Rio. Elle a toutefois constitué une importante amorce du processus devant mener à un projet international de développement durable pour le XXI^e siècle. La création d'une commission de développement durable de haut niveau est un élément important car elle permettra un suivi sérieux des décisions du programme Action 21. Il faut veiller à assurer à tous les Membres de l'ONU un large accès et une large participation aux travaux de la Commission. La Barbade a signé les Conventions sur les changements climatiques et sur la diversité biologique et elle prend les mesures nécessaires à l'échelle nationale pour en assurer la prompte ratification. Nous réaffirmons toutefois qu'il est urgent d'entamer les travaux au sujet d'un protocole à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui traite spécifiquement de la stabilisation et de la réduction des émissions de gaz carbonique et des autres gaz à effet de serre.

M. King (Barbade)

Mon pays est heureux que l'un des résultats importants obtenus à la CNUED a été la reconnaissance des besoins particuliers des petits Etats insulaires en développement en matière d'environnement et de développement, ce qui a amené l'inclusion dans le programme Action 21 d'un plan d'action précis pour le développement durable des petits Etats insulaires en développement. A ce sujet, ma délégation souhaite exprimer sa profonde reconnaissance à l'Alliance des petits Etats insulaires, dont la contribution au succès de la Conférence ne saurait être sous-estimée pour les précieux efforts qu'elle a déployés. Dans le cadre du plan pour l'identification et le traitement des besoins particuliers de cette catégorie d'Etats, une conférence mondiale sera convoquée en 1993. La Barbade a l'honneur de confirmer qu'elle est prête à accueillir cette conférence.

M. King (Barbade)

La vulnérabilité de notre environnement et la fragilité de nos écosystèmes marins ne peuvent être préservées de la dégradation délibérée ou accidentelle que par une vigilance permanente. A cet égard, nous nous faisons l'écho des préoccupations exprimées par le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis que suscite l'éventuel passage dans notre région de plutonium ou d'autres matières dangereuses.

Les possibilités qui s'offrent à nous pour façonner un ordre mondial véritablement harmonieux sont énormes. Le risque d'échec est toutefois aussi grand, à moins que tous les membres de la famille mondiale ne participent sur un pied d'égalité à la redéfinition de notre avenir. Jamais auparavant, le pouvoir de quelques-uns sur la destinée de tant d'autres n'a été si évident, et jamais auparavant n'a-t-il été aussi vital pour la survie de la majorité des petits Etats impuissants qui composent l'Organisation des Nations Unies que ce pouvoir soit utilisé de façon responsable.

M. TURNQUEST (Bahamas) (interprétation de l'anglais) : Je félicite M. Ganev de son élection à l'unanimité à la présidence de l'Assemblée générale à sa quarante-septième session. Nous sommes sûrs que ses talents de diplomate et son expérience considérable nous conduiront à des résultats historiques.

Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur, M. Samir Shihabi, Représentant permanent de l'Arabie saoudite, pour la façon excellente dont il a présidé l'Assemblée générale à sa quarante-sixième session.

En peu de temps depuis le début de son mandat, notre Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, nous a convaincus qu'il dispose des qualités indispensables pour s'acquitter de ses fonctions à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je saisis cette occasion pour le féliciter de sa nomination à ce poste élevé l'année dernière. Il peut compter sur la coopération du Commonwealth des Bahamas durant cette session de l'Assemblée, alors qu'il dirige une organisation qui doit réaffirmer ses objectifs et principes fondamentaux et redéfinir son rôle et sa fonction dans un monde qui connaît des changements sans précédent.

Les Bahamas souhaitent chaleureusement la bienvenue aux Etats qui ont été admis à l'ONU depuis la dernière session de l'Assemblée générale.

Dans six jours - le 12 octobre - nous qui vivons dans l'hémisphère Nord commémorerons le cinq centième anniversaire de la rencontre entre le vieux monde et le nouveau monde, anniversaire qui arrive à un tournant dans

M. Turnquest (Bahamas)

l'histoire moderne. Tout a commencé sur l'une des nombreuses îles des Bahamas, qui s'appelle maintenant San Salvador, et nous sommes heureux de commémorer cette occasion historique.

A plusieurs reprises pendant ces 500 ans, ces mondes appelés l'Est et l'Ouest ont connu des désaccords véhéments, voire même sanglants, et, parfois, ces désaccords ont abouti à une séparation sans merci de peuples, de pays et de cultures.

Ce cinq centième anniversaire représente une occasion d'inviter l'Est et l'Ouest à renouveler cette rencontre initiale de façon pertinente et significative pour les nations et les cultures des XXe et XXIe siècles dans leur intérêt mutuel et dans le but de sauvegarder le monde.

Les habitants actuels des Bahamas sont, tout comme ceux de 1492, un peuple épris de paix et hospitalier. Si peu nombreuse soit-elle, notre population est convaincue de l'importance du rôle qu'elle peut jouer pour favoriser la coexistence pacifique entre nations et la préservation de l'environnement. C'est à ce titre que j'invite chaleureusement et cordialement toutes les nations représentées ici à venir faire l'expérience de la paix et de la tranquillité du pays où cette rencontre a eu lieu il y a 500 ans.

Je prends aujourd'hui la parole devant l'Assemblée au nom du Gouvernement et du peuple du Commonwealth des Bahamas pour réaffirmer notre attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et promettre la coopération de mon gouvernement aux efforts qui sont faits pour faire en sorte que notre organisation maintienne ses objectifs et renforce son efficacité dans les affaires internationales. Les vents du changement politique, alimentés par l'aspiration innée des électeurs à la représentation démocratique et à la responsabilité correspondante des élus, n'ont pas contourné les Bahamas. Le peuple des Bahamas a une fois de plus fait preuve de sa longue tradition démocratique et de son attachement sans réserve au processus démocratique lorsque, comme l'a dit Aldous Huxley, il a connu le "meilleur des mondes" et que son nouveau Gouvernement du Mouvement national libre a été démocratiquement élu, il y a sept semaines à peine, le 19 août. Cet événement capital a inauguré une nouvelle ère dans l'histoire des Bahamas. Revigorées, les Bahamas sont maintenant prêtes à prendre leur place sur cette nouvelle scène politique internationale naissante.

M. Turnquest (Bahamas)

Nous envisageons un monde sans tensions qui nous permettrait d'offrir à notre peuple une nouvelle forme de liberté et de justice économique et sociale.

Cette année, des catastrophes naturelles se sont produites partout dans le monde, provoquant un lourd bilan en pertes humaines et matérielles ainsi qu'en ressources naturelles détruites.

Récemment encore, les Bahamas ont subi les ravages du cyclone Andrew, qui a causé des dégâts considérables - s'élevant à 250 millions de dollars - sur plusieurs îles des Bahamas ainsi que des pertes tragiques en vies humaines et qui a laissé plus de 1 200 personnes sans abri.

Je souhaite, au nom de mon gouvernement, remercier tous les pays et toutes les organisations internationales, ainsi que les très nombreux amis qui sont venus à l'aide des Bahamas dans leur entreprise de reconstruction. En même temps, nous adressons notre sympathie aux Gouvernements et aux peuples des Etats-Unis d'Amérique, de Chine, du Nicaragua et du Pakistan pour la dévastation et les pertes humaines que leur ont infligées de récentes catastrophes naturelles.

Tous les pays sont menacés par des dangers naturels. Mais on peut éviter que les dangers naturels, aussi grands soient-ils, mènent à des catastrophes naturelles. Nous dépensons souvent trop de temps et d'argent à nous remettre des catastrophes et n'en dépensons pas assez à les prévenir.

Des bouleversements et conflits importants, au sein d'Etats et entre Etats, sont responsables du déplacement massif de populations d'un pays vers un autre. Ce phénomène non seulement menace la sécurité et la stabilité des pays touchés, mais suscite en outre des demandes qui mobilisent l'attention et les ressources vitales. Cette organisation ne doit pas être perçue comme sélective lorsqu'elle sert de médiatrice dans les problèmes à caractère politique ou lorsqu'elle donne la priorité aux souffrances de tel groupe au détriment de celles de tel autre.

Dans notre région, la situation critique en Haïti exige sans délai une attention internationale.

M. Turnquest (Bahamas)

Il y'a près de deux ans, le peuple d'Haïti s'est prononcé pour la démocratie, mais la prise du pouvoir par un régime militaire inconstitutionnel a renversé la décision populaire. Les grands espoirs que le monde nourrissait pour Haïti, sous un gouvernement démocratiquement élu, ont été déçus. Les troubles politiques, les privations économiques et la pauvreté ont provoqué un exode massif d'Haïtiens, qui fuient le pays en nombre sans précédent, imposant un poids insoutenable aux pays voisins, notamment les Bahamas. Je lance ici un appel pour le peuple d'Haïti. J'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide à Haïti.

Il faut bien se rendre compte que quelles que soient nos désillusions sur le sort du peuple d'Haïti, quels que soient nos efforts pour comprendre et aider, quelle que soit la sincérité de notre charité chrétienne dans toute cette triste affaire, les Bahamas ont la responsabilité première d'assurer avant tout le bien-être de leur peuple.

Dans le Manifeste général par lequel le parti dirigeant aux Bahamas a été porté au pouvoir en août de cette année, nous avons réaffirmé notre engagement envers cette priorité, et il est indispensable que nos nations soeurs dans cette organisation comprennent bien la portée de la position des Bahamas en la matière. Depuis près de 30 ans, les Bahamas sont aux prises avec un sérieux problème d'immigration haïtienne illégale. La présence d'un grand nombre d'immigrants clandestins dans le pays a créé des besoins imprévisibles qui pèsent sur les institutions économiques et les services sanitaires et sociaux du pays. Cette situation ne peut pas perdurer. Les Bahamas ne peuvent plus se permettre d'être pénalisées par cette situation, simplement du fait de leur position géographique.

Les Bahamas appuient les efforts de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour négocier un règlement de la situation en Haïti. Comprenant bien les limites pratiques des mesures de l'OEA, les Bahamas apprécient et soutiennent les efforts des Nations Unies visant à consolider les initiatives de l'OEA et à trouver une solution à ce problème.

Les Bahamas souhaitent qu'il soit pris acte de leur profonde gratitude pour l'assistance continue du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour nous aider à faire face aux difficultés que nous pose ce problème. Nous implorons toutes les parties intéressées à poursuivre par des moyens pacifiques la recherche d'un règlement global de la situation en Haïti.

M. Turnquest (Bahamas)

Je voudrais aussi signaler les problèmes de l'abus de drogues, du trafic de stupéfiants et de la production illicite de drogues qui continuent de troubler la communauté internationale, avec leurs effets catastrophiques sur les sociétés.

La mise en place du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des stupéfiants a été la mesure collective la plus récente visant à renforcer, améliorer et rationaliser le cadre institutionnel et juridique du contrôle de la production et de la répression du trafic de stupéfiants, et de l'abus de narcotiques et autres substances psychotropes. Mon gouvernement souhaite affirmer son appui au Programme et à ses efforts pour fournir une assistance précieuse aux pays qui luttent contre cette menace.

Cependant, un élément des plus significatifs dans la lutte contre le commerce des stupéfiants est la coopération entre les Etats. Mon gouvernement ne ménagera aucun effort dans sa collaboration avec les Etats voisins pour enrayer cette menace. A cet égard, nous souhaitons remercier les Gouvernements des Etats-Unis et du Canada pour l'assistance qu'ils ont offerte aux Bahamas.

Le monde a poussé un soupir de soulagement au début de l'année lorsque les pourparlers entre le Gouvernement sud-africain et l'African National Congress ont semblé prendre une tournure favorable à une solution politique aux problèmes de l'Afrique du Sud. Les Bahamas regrettent profondément que le dialogue ait été interrompu. Nous condamnons le massacre de Boipatong et les autres massacres de civils innocents, et nous condamnons tout autant les tentatives du Gouvernement sud-africain de retarder la mise en place de la règle de la majorité en Afrique du Sud.

Les Nations Unies ont représenté une force décisive pour s'opposer au système odieux de l'apartheid en Afrique du Sud et pour faire progresser le pays vers une société non raciale, unitaire et démocratique. Le rôle des Nations Unies est encore plus décisif après la levée des sanctions par de nombreux Etats importants. Les Nations Unies ne doivent pas abandonner le peuple d'Afrique du Sud en ce moment critique. Mon pays appuie fermement la levée graduelle des sanctions convenue par les Etats membres du Commonwealth ainsi que l'effort des Nations Unies pour encourager la reprise des négociations visant à élaborer une nouvelle constitution pour l'Afrique du Sud et à mettre un terme à la violence qui menace d'interrompre totalement ces négociations.

M. Turnquest (Bahamas)

Le Sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio en juin de cette année, marquait un début historique. Le fait que plus de 118 dirigeants du monde y aient participé indique le sérieux avec lequel la communauté internationale considère la question de l'environnement. Constater que la survie de l'humanité dépend dans une grande mesure de la manière dont cette génération protégera l'environnement est une vérité banale. Les résultats positifs du Sommet ont été dus en grande partie à la coopération des Nations Unies. Le succès véritable, cependant, sera jugé à l'aune des capacités des pays à réaliser des programmes au niveau national. Cela ne peut se faire que si les capacités nationales sont consolidées et des ressources supplémentaires disponibles. Nous devons donc continuer à défendre cette optique ainsi que les principes fondamentaux de la coopération multilatérale.

Les Bahamas se félicitent dès lors de la décision de créer une commission des Nations Unies pour un développement durable afin d'assurer le suivi de la Conférence de Rio. Les Bahamas sont un archipel qui baigne dans des eaux cristallines et non polluées. Elles sont dotées d'une industrie touristique florissante et sont soucieuses de la protection de leur milieu naturel ainsi que de la promotion de l'environnement. Mon gouvernement considère l'écotourisme comme un instrument puissant pour le développement durable des Bahamas et nous sommes ainsi directement intéressés à la protection de l'environnement global. Les Bahamas donnent donc l'assurance qu'elles se conformeront scrupuleusement aux Conventions signées à Rio et que leur engagement vis-à-vis du développement durable reste ferme.

L'Etude sur l'économie mondiale de 1992 indique que la production mondiale a baissé pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale. Le commerce international a connu une croissance ralentie. Les pays continuent à se débattre avec la récession économique et la baisse des marchés financiers internationaux. Un échec des négociations d'Uruguay conduirait sans aucun doute à un protectionnisme accru. Ce sont là des domaines qui nous préoccupent tous, de même que les incertitudes qui règnent sur les marchés mondiaux quant à la future course aux taux d'intérêt. Cela crée de nombreuses entraves aux mouvements de capitaux investis, et partant, à la croissance des pays en développement tout particulièrement.

M. Turnquest (Bahamas)

En dépit de tous ces problèmes et incertitudes, l'économie mondiale pourrait devenir plus performante grâce à une amélioration de la coopération internationale et de la coordination des politiques, qui doit maintenant être l'objectif principal des Nations Unies.

Les Nations Unies sont devenues le centre d'une révolution diplomatique, qui reflète la revitalisation des institutions politiques nationales de nombreux pays. Des changements fondamentaux non seulement sont la promesse d'une plus grande liberté personnelle et de sociétés plus dynamiques, mais engendrent fréquemment de nouveaux défis, qui suscitent l'incertitude dans les relations internationales. Les Nations Unies devront adopter une nouvelle stratégie pour relever ces défis.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où les tensions idéologiques se sont relâchées et où la démocratie représentative revêt une importance fondamentale. En fait, le renouveau du processus démocratique dans de nombreuses parties du monde sous-entend un plus grand respect des droits de l'homme. A cet égard, les Nations Unies doivent jouer un rôle de catalyseur en assurant le respect des droits de l'homme.

Nous comprenons également mieux désormais le lien entre le respect des droits de l'homme et notre quête de développement économique et social, et nous devons mesurer ce développement à l'aune des améliorations réelles des conditions de vie et non uniquement en termes monétaires.

Nous espérons que l'environnement international - qui a considérablement changé - et le renouveau d'intérêt mondial pour les droits de l'homme contribueront au succès de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, prévue pour 1993. A cet égard, mon gouvernement s'est engagé à examiner le plus tôt possible toutes les conventions relatives aux droits de l'homme auxquelles les Bahamas ne sont pas encore parties, y compris les Pactes relatifs aux droits économiques, sociaux et politiques.

Le rythme du changement de la politique internationale met la capacité d'assimilation et d'évaluation de l'humanité à rude épreuve. En Europe occidentale, on voit se profiler les contours du supranationalisme. En Europe centrale, les échos de l'histoire retentissent à nouveau après plus de 40 ans de silence. Et en Europe de l'Est, le communisme bat en retraite, sous la pression implacable de la reconnaissance de ses limitations et des espoirs naissants. En Asie, des pays qui pouvaient à peine se nourrir il y a de cela

M. Turnquest (Bahamas)

une génération sont devenus les tigres de la concurrence économique. Entre-temps, le spectre de la famine continue de planer au-dessus de la corne de l'Afrique, preuve que tous les changements ne sont pas positifs. Presque partout, les valeurs démocratiques pluralistes réapparaissent et tendent à s'imposer.

Dans un monde explosif, des coupe-feux sont indispensables. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies peuvent être considérées comme tels. L'appui de la communauté internationale, politique et matériel, reste une caractéristique essentielle des opérations de maintien de la paix, indépendamment de leur ampleur. L'appui politique des gouvernements peut signifier la différence entre le respect, par un parti, des dispositions d'un accord et les infractions graves qui mettent en danger des vies humaines et le progrès vers la paix.

Le coût des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en termes financiers, est relativement peu élevé. Mais les Nations Unies sont davantage qu'une bonne affaire. Les contributions des Etats Membres sont certainement une solution plus économique et plus humaine aux différends internationaux que les conflits et les souffrances humaines qui se produisent lorsque les Etats, estimant qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas se servir des mécanismes offerts par les Nations Unies, ont recours à la guerre.

Nous nous félicitons des déclarations récentes des Présidents des Etats-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie en date du 17 juin 1992 de réduire leurs arsenaux nucléaires en deçà des chiffres convenus l'été dernier au cours des entretiens sur le Traité de réduction des armes stratégiques (START), et de leur déclaration conjointe sur les armes chimiques, dans laquelle ils renouvellent leur attachement à l'élimination totale de ces armes. La conclusion, récemment, des négociations au sujet d'une convention interdisant les armes chimiques est un autre progrès important vers la réduction de l'utilisation des armes de destruction massive. D'autres progrès en la matière seront déterminés par la volonté politique des Etats Membres, le respect de leurs obligations en vertu d'accords de désarmement existants, et les accords intervenus plus récemment, tels que le Registre universel et non discriminatoire des armes classiques des Nations Unies qui fonctionne depuis le 1er janvier 1992. Les Bahamas restent totalement attachées à un désarmement général et complet.

M. Turnquest (Bahamas)

Le fondement de l'action des Nations Unies repose sur le respect, par les Etats, des principes de la Charte et leur application systématique. Appliquer des principes coûte de l'argent. Qui dit responsabilités élargies dit coûts plus élevés, coûts que doivent assumer les Etats Membres de l'Organisation.

Dans la décennie à venir, il sera vital d'utiliser de la façon la plus efficace et la plus rentable l'Organisation, qui a fait la preuve de l'importance de son rôle de promoteur et de catalyseur, notamment en signalant des questions susceptibles de prendre de l'importance dans les années à venir.

La création d'un environnement international stable et plus favorable est fondamentale pour la consolidation de la coordination politique multilatérale à l'intérieur d'un cadre renforcé, particulièrement si nous voulons réaliser notre vision d'un nouvel ordre international meilleur. Cela exige la volonté collective des grandes nations comme des nations aussi mixuscules que les Bahamas, qui doivent oeuvrer ensemble à l'élimination des contraintes et à la réalisation d'une croissance et d'un développement maximums. Le nouvel ordre international ne sera durable que si tous les éléments qui le constituent s'épanouissent harmonieusement. Une approche multilatérale, concertée et globale est vitale pour la mise en oeuvre de solutions efficaces et durables aux problèmes mondiaux.

Comme je l'ai signalé au début de mon intervention, la célébration, cette année, dans les Bahamas et dans l'hémisphère occidental, du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, offre une occasion unique de faire de la première rencontre entre l'ancien et le nouveau mondes un événement réel, significatif et mutuellement avantageux. Il en est qui condamnent cette rencontre, mais Christophe Colomb est bel et bien venu en Amérique et il en a résulté un mélange de cultures et de civilisations anciennes et nouvelles.

Il était opportun qu'avec la naissance des Nations Unies en 1945, à San Francisco, le Préambule de notre Charte réaffirme notre détermination de préserver les générations futures du fléau de la guerre et notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, et qu'il crée les conditions en vertu desquelles la justice et le respect des obligations découlant des traités et autres sources de droit international devaient être maintenus.

M. Turnquest (Bahamas)

Au cours de ces 47 ans, bien des épées ont été transformées en socs de charrue, et bien des lances en serpes. Il nous reste maintenant à faire de la fin de ce couplet - une nation contre une nation ne portera plus l'épée l'une contre l'autre et les peuples n'apprendront plus la guerre - une réalité constante.

La séance est levée à 17 h 30.